

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/BJ/EL/FD/23/AUT/186

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –  
Parade auto/ moto

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE** par la présente,

L'association RKM, représenté par M. Benoit Boulon – 1 Ter rue Edouard Marion – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser le samedi 8 juillet 2023 après-midi une parade vélo/auto dans le cadre de l'American Show Bike :

- La parade empruntera les voiries suivantes : chemin de Rosière, avenue Professeur Tixier, Boulevard Saint-Michel, avenue Frédéric Dard, rue du 1<sup>er</sup> Atelier, rue Théophile Diederich, boulevard Saint-Michel, avenue Gambetta, rue de la République, rue Pontcottier, avenue Maréchal Leclerc, avenue Professeur Tixier, chemin de Rosière.

La parade sera composée d'environ 10 voitures et 15 motos.

Les règles du code de la route s'appliquent tout le long de la parade.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 26 juin 2023

Sébastien CHALESSIN

10<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts

